

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250116-01-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/01/2025

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 16 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le seize janvier,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité de la Mairie de Scey-Maisières, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de janvier.

N° 01/25

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 9 janvier 2025,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 23 janvier 2025

Objet de la délibération :

Orientations budgétaires 2025

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	59
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	4
· Dont représenté(e)s	11
· Excusé(e)s :	9
· Non excusé(e)s :	14
- Votants	74

Résultat du vote	
- Pour :	74
- Contre :	0
- Abstention :	0

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Estelle BOURNEZ à Christophe JOUVIN, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Sandrine CLADY à Vanessa DORDOR, Gérard COULET à Patrick SEBILE, Martine LANDRY à Joëlle MAURICE, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Pierre MAIRE à Félix CHOPARD, Chantal MARAUX à Marc JACQUOT, Sarah VIONNET à Yves MOUGIN

Procuration

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Véronique KELLER par Pascale ANGIOLINI, Florence PAUL par Claude MARESCHAL

Suppléé(e)s

Excusé(e)

Guillaume AYMONIN, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Nathalie KOWAL-BONDY, Nadia LOUIS, Rémy PAUL, Gérard PESEUX, Laetitia ROGNON, Marie-Christine VERNEREY

Absent(e)s

Christine BREUILLOT, Jean-Marc CARGNINO, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Danièle FIETIER, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Gaëtan MILLE, Serge MONNET, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Laurent BROCARD a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Communauté de Communes Loue Lison est tenue d'organiser un débat d'orientations budgétaires sur la base d'un rapport comprenant notamment :

- L'évolution des dépenses et des recettes avec un zoom sur la structure et l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle de l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail ;
- La structure et la gestion de la dette ;
- Une prospective ;
- Un plan pluriannuel d'investissement.

Vu les articles D2312-3 & L2312-1 du CGCT,

L'exécutif présente à l'assemblée les orientations budgétaires 2025 telles que détaillées dans le document joint et invite au débat.

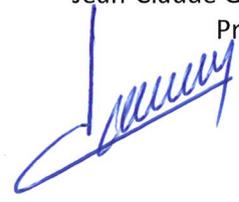
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du débat d'orientations budgétaires 2025 qui s'est tenu à l'appui du rapport d'orientations budgétaires.

Fait et délibéré en séance, le 16.01.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250116-01-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/01/2025